Image not found or type unknown

Garanie décénale pour malfçons travaux

Par **jl2010**, le **13/01/2014** à **19:38**

bonjour, un assureur a t il le droit de refuser la garantie décennale pour une malfaçons d étanchéité qui a été prouvée par des tests effectués par un expert indépendant, qui ont mis hors de cause les VRD, par des tests de différentes couleurs infiltrés dans les murs et les tuyaux,la couleur infiltrés dans les murs à prouvé que seule l étanchéité était responsable de ces infiltrations, les VRD posés par nos soins sont mis hors de cause, mais étant donnés qu ils ont été effectués par nos soins l assureur refuse d ouvrir un dossier d indemnisation. ont ils le droit de refuser cette garantie décennale ? merci pourriez vous m indiquer un avocat sur Lyon expert dans ce domaine Merci, Elodie et Soli(jeunes propriétaires et désemparés devant ce problème)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés